



**CUERS**

**Mairie de Cuers**

CABINET DU MAIRE

CUERS, le 9 novembre 2022

Chères Cuersoises, Chers Cuersois,

Que ce soit pour des questions de coûts ou pour des questions de risque de pénurie, dans chaque foyer comme en Mairie, il est absolument indispensable de réfléchir et d'agir en faveur d'une autre manière de consommer l'énergie qu'il s'agisse de l'électricité ou du gaz. Il s'agira pour nous tous de consommer moins et mieux.

Ainsi, je vous informe que nous avons d'ores et déjà pris l'attache de EDF Solidarité pour une première réunion de travail le 14 novembre avec l'ensemble des partenaires sociaux qui agissent sur la commune pour apporter un maximum d'aides aux Cuersois et Cuersoises qui en ont besoin. Mais nous allons aller plus loin : une permanence exceptionnelle sera organisée en janvier par la mairie pour essayer de vous apporter informations et solutions en présence des professionnels de ce secteur d'activités.

Par ailleurs, votre Mairie se doit elle-même d'être exemplaire en la matière, ne serait-ce que pour limiter au maximum l'impact de l'augmentation tarifaire qu'elle subit et préserver ainsi au mieux les investissements que nous avons à faire pendant ce mandat pour rattraper le retard d'équipement de notre commune SANS augmenter les impôts.

Ainsi, à cet effet, je vous informe des premières mesures que nous avons décidées de prendre, toutes issues du Plan Energies 2022-2026 que nous sommes en train d'élaborer :

- Avec la Communauté de communes MPM à laquelle nous appartenons, nous avons lancé un diagnostic sur les déperditions thermiques de nos bâtiments et des habitations individuelles et collectives pour nous donner et vous donner des pistes d'actions d'économies. Vous avez été nombreux à vous rendre le 8 octobre à la journée de restitution qui a été faite au pôle culturel. Dans la continuité de cette action et dans le cadre de notre politique de développement durable, je vous informe que nous allons organiser lors de la prochaine foire de Printemps (2023), un espace dédié de rencontres entre vous et les professionnels des secteurs de l'isolation thermique et des solutions basses consommations et énergies alternatives.

- Cette année, nous arrêterons les illuminations de Noël le 2 janvier, gagnant ainsi 2 à 3 semaines de consommation. Cependant, votre Municipalité a fait le choix de maintenir les illuminations de Noël pendant le mois de décembre. La politique que je porte œuvre tous les jours en faveur d'un bien vivre à Cuers, d'un Cuers Familles. Il n'est donc pas question de priver les enfants comme les adultes de la magie de Noël. C'est un moment fort dans l'année pour les familles, pour nos familles et nous essaierons de le préserver le plus longtemps possible.
- A cause de la vétusté de l'éclairage public dont nous avons héritée, il nous est impossible pour l'instant de programmer l'éclairage public pour en diminuer l'intensité ou pour l'interrompre durant la nuit comme un certain nombre de communes ont commencé à le faire (c'est la même chose pour les illuminations de Noël). Ce sont d'ailleurs des mesures qui méritent réflexion notamment pour des questions de Sécurité.  
C'est pourquoi, dans les prochaines semaines, grâce au marché de performance énergétique qui va être très prochainement attribué, nous remplacerons toutes les armoires et candélabres défectueux afin de pouvoir commencer à mieux gérer notre éclairage public. En outre, toutes les ampoules passeront progressivement en LED, bien moins consommatrices en électricité.
- Enfin, dans le cadre des mesures nationales annoncées par le gouvernement et au vu de l'explosion des prix que ce soit pour le fioul, le gaz ou l'électricité, nous avons dû prendre également des initiatives afin d'ajuster les températures dans les bâtiments publics avec une baisse générale d'1 à 2° des températures dans les locaux, bien entendu en veillant au confort minimum de tous, notamment celui des enfants.

Voici chères Cuersoises, chers Cuersois, les premières mesures que votre Municipalité prend en faveur, d'une part, de la sobriété énergétique et d'autre part, de la lutte contre la précarité énergétique. Ces mesures nous concernent toutes et tous et elles nous demandent des efforts. Je tenais à vous en informer et je sais pouvoir compter sur votre compréhension.

**Le Maire,  
Vice-Président de la Communauté de  
Communes « Méditerranée Porte des  
Maures »**

**Bernard MOUTTET**